



# Bulletin

## hebdomadaire canadien

Vol. 25, N° 38

23 septembre 1970

### L'ÉVOLUTION RÉCENTE DE LA POLITIQUE MONÉTAIRE

*Le Conseil d'administration de la Banque du Canada, au cours d'une séance tenue à Québec le 31 août, a passé en revue l'évolution de la politique monétaire, dans le cadre des objectifs politiques officielles et de la conjoncture économique et financière au Canada comme à l'étranger. A l'issue de la réunion, le Gouverneur de la Banque, M. Louis Rasminsky, a résumé ce tour d'horizon dans un texte partiellement reproduit ci-dessous:*

Depuis assez longtemps déjà, le principal objectif de la politique économique canadienne est de mettre fin à l'érosion du pouvoir d'achat de la monnaie mise en évidence par une augmentation de près de 20% de l'indice des prix à la consommation au cours des cinq dernières années. Cette préoccupation face à l'inflation n'est pas inspirée par des considérations doctrinaires. Elle découle de la reconnaissance des iniquités de l'inflation et des difficultés qu'elle impose aux secteurs les plus vulnérables de la collectivité et tient à la conviction, acquise par l'expérience, que la stabilité monétaire est la condition sine qua non de tout progrès économique durable. Lors du resserrement des politiques fiscale et

monétaire au cours du second semestre de 1968, l'objectif recherché avait été de freiner la progression de la demande en termes monétaires (c'est-à-dire l'accroissement du volume des dépenses) dont le taux dépassait alors 10% par an; il s'agissait de la ramener à un rythme compatible avec notre potentiel économique, afin de pouvoir produire un volume croissant de biens et de services sans compromettre la stabilité des prix et des coûts. On a estimé à environ 5 ou 5½% par an ce potentiel normal de croissance. L'augmentation de la dépense globale a été ramenée à environ 7½% pour les douze derniers mois, rythme qui, dans des conditions normales, nous permettrait de réaliser pleinement notre potentiel d'expansion et d'assurer une stabilité raisonnable des prix.

#### RESTRICTIONS VOLONTAIRES

La récente réduction de la demande excédentaire ne s'est fait sentir sur la hausse des prix et des coûts qu'avec beaucoup de retard, au Canada comme ailleurs; elle a provoqué, d'autre part, un fléchissement temporaire du taux d'expansion réelle de l'économie et une augmentation du nombre des chômeurs. En vue de réduire au maximum ces conséquences indésirables, un effort a été tenté pour renforcer les instruments conventionnels de la politique économique par l'adoption d'un programme de restrictions volontaires, afin de rendre les coûts et les prix plus sensibles à la réduction des pressions de la demande.

Les efforts vigoureusement poursuivis depuis près de deux ans par les autorités fédérales pour mater l'inflation ont été progressivement couronnés d'un certain succès: en effet, on a constaté au cours des derniers mois que la hausse des prix avait nettement tendance à ralentir. Pour le premier semestre, l'indice des prix à la consommation ne s'est élevé que d'environ 3% par an, contre plus de 5% par an pour la période correspondante de 1969. La politique officielle n'en a pas moins continué d'être contrariée durant cette période par deux éléments im-

#### SOMMAIRE

L'évolution récente de la politique monétaire .....	1
La piraterie aérienne .....	3
Visiteurs du Ghana et de Turquie .....	3
Don à l'O.M.S. de vaccin contre le choléra .....	3
Bilan financier du Pacifique-Canadien....	3
Poisson pour le Vietnam .....	3
Cinquantième du Groupe des Sept .....	4
Les esquimaux pourront utiliser la stéatite.....	6
La production du blé (juillet 1970) .....	6